



OIC/ICYSM-4/2018/Res.FINAL

**RESOLUTIONS
SUR
LA JEUNESSE
ADOPTÉES PAR
LA 4^{ÈME} CONFÉRENCE ISLAMIQUE
DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

BAKOU, RÉPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN

**1-3 CHAABANE 1439 H
17-19 AVRIL 2018**

Index

N°	Sujet	Page
1	Résolution 1/4-ICYSM (Y) sur la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse	3
2	Résolution 2/4-ICYSM (Y) sur le rapport du président du FJCI-DC sur les activités du forum dans l'intervalle entre la 3 ^{ème} et la 4 ^{ème} session de l'ICYSM	5
3	Résolution 3/4-ICYSM (Y) sur les activités du Conseil Ministériel Permanent de la Jeunesse et du Sport de l'ICYSM (CMPJS)	7
4	Résolution 4/4-ICYSM (Y) sur le Plan d'action conjoint pour la jeunesse	9
5	Résolution 5/4-ICYSM (Y) sur le rapport relatif à « la situation de la jeunesse dans les Etats membres de l'OCI »	10
6	Résolution 6/4-ICYSM (Y) sur le forum de jeunesse de la conférence islamique pour le dialogue et la coopération (FJCI-DC)	11
7	Résolution 7/4-ICYSM (Y) sur le Programme international de la Capitale de la jeunesse de l'OCI	14
8	Résolution 8/4-ICYSM (Y) sur le <i>Waqf</i> de la jeunesse pour les Etats membres de l'OCI	16
9	Résolution 9/4-ICYSM (Y) sur l'Organisation du travail des conférences islamiques des Ministres de la jeunesse et des sports : date et lieu de la 5 ^{ème} session de l'ICYSM	17

RESOLUTION N°1 /4-ICYSM (Y)
SUR
LA STRATEGIE DE L'OCI POUR LA JEUNESSE

La 4^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H (17-19 avril 2018) ;

Conformément à la résolution pertinente de la 13^{ème} Conférence islamique au Sommet, tenue du 11 au 15 avril 2016 à Istanbul, en République de Turquie (OIC/13th SUMMIT/2016/FC/, alinéa 189), qui a accueilli favorablement et souscrit aux recommandations du 1er Evénement de Jeunesse Pré-Sommet de l'OCI - Sommet des Jeunes Leaders, appelant à l'adoption d'une Stratégie de Jeunesse pour les Etats Membres de l'OCI;

En référence aux résolutions pertinentes des 2^{ème} et 3^{ème} sessions de l'ICYSM tenues, respectivement, les 17 et 18 mars 2014 à Djeddah, au Royaume d'Arabie Saoudite, et du 5 au 7 octobre 2016, à Istanbul, en République de Turquie;

Apprécient le rôle prépondérant du Secrétariat général de l'OCI dans la conduite de la réunion du Groupe Intergouvernemental d'Experts tenue au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, les 8-9 janvier 2018, et présidée par la Turquie, Président de la 3^{ème} ICYSM;

Ayant examiné le projet révisé de Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse élaboré par les soins du Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), en coopération avec le Secrétariat général de l'OCI et le FJCI-DC, qui a été examiné par ladite réunion du Groupe intergouvernemental d'experts;

Soulignant l'importance de la Stratégie commune de la jeunesse pour les États membres de l'OCI en tant que cadre adéquat pour l'adoption de politiques conjointes dans le domaine de la jeunesse visant à soutenir le développement global de la jeunesse musulmane, à mettre en place un mécanisme durable de suivi et de mise en œuvre des résolutions de la Conférence, et un vecteur d'échange des meilleures pratiques sur le terrain entre les États membres;

Exprimant son appréciation du travail accompli par le FJCI-DC en tant que Secrétariat de l'ICYSM (pour les questions de jeunesse) et en tant qu'un des principaux agents de mise en œuvre du Plan d'action Conjoint pour la Jeunesse, conformément aux résolutions de la 3^{ème} session de l'ICYSM (2016-2018) et en coordination avec le Secrétariat général de l'OCI;

Exprimant sa gratitude au SESRIC, au FJCI-DC et au Secrétariat général de l'OCI pour leurs efforts concertés qui ont permis de combiner leurs expertises respectives du terrain aux niveaux international et régional dans le cadre de la Stratégie;

Consciente de l'importance d'établir des mécanismes efficaces pour la mise en œuvre de la Stratégie et le suivi des résolutions de l'ICYSM à cet égard;

Tenant compte des opinions exprimées lors de l'examen de la Stratégie pendant la réunion des hauts fonctionnaires :

1. ADOPTE la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et invite tous les Etats membres de l'OCI à s'inspirer de ses dispositions après approbation par le CMAE.
2. **SE FELICITE du rôle qu'assume le FJCI-DC** en tant qu'un des principaux agents de mise en œuvre de la Stratégie de l'OCI pour la jeunesse.
3. APPELLE instamment les États membres à désigner des points focaux au niveau des hauts fonctionnaires chargés des questions de la jeunesse afin de coordonner toutes les questions y afférentes avec le Secrétariat général de l'OCI et ses institutions compétentes et de garantir la mise en œuvre en temps opportun de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et du JYAP.
4. **DEMANDE** aux États membres de coopérer étroitement avec le Secrétariat général de l'OCI et d'appuyer les efforts du Secrétariat général ainsi que ceux des autres organes d'exécution de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse.
5. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI, en collaboration avec les institutions concernées de l'OCI, de suivre la mise en œuvre de cette résolution et d'en faire rapport à la cinquième session de la Conférence.

RESOLUTION N° 2/4-ICYSM (Y)
SUR
LE RAPPORT DU PRESIDENT DU FJCI-DC SUR LES ACTIVITES DU FORUM
DANS L'INTERVALLE ENTRE LA 3^{ème} ET LA 4^{ème} SESSION DE L'ICYSM

La 4^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Ayant examiné le rapport du Président du FJCI-DC sur les activités du FJCI-DC durant l'intersession entre les troisième et quatrième sessions de la Conférence ;

Tenant compte des activités du FJCI-DC telles que dument approuvées par le Communiqué Final de la 13^{ème} Conférence Islamique au Sommet tenue les 14-15 Avril 2016 et la 44^{ème} Session du CMAE de l'OCI tenue les 10-11 Juillet 2017 à Abidjan, Côte d'Ivoire;

Exprimant sa gratitude à la Coordinatrice générale du FJCI-DC pour le dialogue interculturel, Mme Leyla Aliyeva, pour son engagement personnel et sa contribution aux programmes du FJCI-DC dans le domaine de la justice sociale, du dialogue interculturel des jeunes et de la protection de l'environnement, en particulier pour la mise en œuvre réussie du programme de sensibilisation internationale «Justice pour Khojaly», les activités de Jeunesse pour l'Alliance des civilisations et le Dialogue international pour l'action environnementale;

Apprécient les acquis enregistrés par le FJCI-DC dans la promotion de l'intérêt pour la jeunesse ainsi que son rôle unique en tant que plate-forme de la jeunesse de l'OCI :

1. **ACCUEILLE** favorablement le rapport du Président du FJCI-DC sur les activités du Forum entre les troisième et quatrième sessions de l'ICYSM, en tant que Secrétariat de l'ICYSM pour les questions de jeunesse et un des organes d'exécution du JYAP conformément à la résolution de la 3^{ème} session 2016-2018.
2. **SE FELICITE** des projets et programmes du FJCI-DC soutenus et mis en œuvre avec succès par les Etats membres durant cette période, en particulier la 2^{ème} édition de la Capitale de la jeunesse de l'OCI (tenue simultanément dans trois villes différentes: Chiraz - République islamique d'Iran, Putrajaya - Malaisie et Fès - Royaume du Maroc), le Modèle international de l'OCI, le Réseau des Jeunes entrepreneurs des pays islamiques (ICYEN), la Plateforme Startup pour les Etats membres de l'OCI, et le Premier Camp de Jeunesse du FJCI-DC, entre autres.
3. **FELICITE** S.E. Amb. Elshad Iskandarov en tant que récipiendaire du prestigieux Ordre de Palestine "Star of Jérusalem" qui reconnaît le leadership du FJCI-DC dans la mobilisation de l'activisme des jeunes pour préserver le caractère islamique d'Al-Qods Al-Sharif et accentuer la sensibilisation à l'importance de cette question parmi les jeunes des Etats membres de l'OCI.
4. **SE FELICITE** de la coopération du FJCI-DC avec les membres du Forum, et avec les États membres, les institutions de l'OCI et les entités non membres de l'OCI telles qu'identifiées dans la liste ci-jointe des MdA et Accords signés par le FJCI-DC.
5. **SE FELICITE** de la tenue de la 5^{ème} Édition du Modèle de Programme de Simulation Académique de l'OCI à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, en mai 2017, en marge des 4^{èmes} Jeux de la Solidarité Islamique ; remercie le ministère de la Jeunesse et des Sports

de la République d'Azerbaïdjan pour avoir parrainé le programme ; et invite les États membres à encourager la participation active de leurs équipes estudiantines aux prochaines éditions de ce programme.

6. **APPELLE** les États membres et les institutions de l'OCI à coopérer activement et à fournir tout le soutien nécessaire au FJCI-DC pour la mise en œuvre réussie de ces programmes et activités (comme détaillé dans le Plan d'Action conjoint pour la Jeunesse- Résolution ICYSM-4 / 2018 / R4-Y).
7. **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI de soumettre un rapport périodique du président du FJCI-DC sur l'avancement du processus de mise en œuvre de cette résolution à la Conférence conformément aux règles régissant le fonctionnement de l'OCI.

RESOLUTION N° 3/4-ICYSM (Y)
SUR
LES ACTIVITES DU CONSEIL MINISTERIEL PERMANENT
DE LA JEUNESSE ET DU SPORT DE L'ICYSM (CMPJS)

La 4ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Rappelant la Charte de l'Organisation de la Coopération islamique, avec référence particulière aux responsabilités du Secrétaire général consistant à coordonner et à harmoniser les activités des organes compétents de l'Organisation ;

Rappelant la résolution n° 6/18-AF du 16 mars 1989 sur le fonctionnement de l'Organisation de la coopération islamique, de ses organes subsidiaires et de ses institutions spécialisées et affiliées ;

Rappelant la résolution n°. OIC / ICYSM-3/2016 / R4-Y, adoptée par la 3ème ICYSM, tenue à Istanbul, République de Turquie, du 05 au 07 Octobre 2016, qui a mis en place le Conseil Ministériel Permanent de la Jeunesse de l'ICYSM (CMPJS) ;

Consciente de la nécessité d'améliorer sensiblement la cohérence et la coordination dans le processus de prise de décision des sessions de l'ICYSM, réaffirmant ainsi l'objectif consistant à appliquer les meilleures pratiques internationales existantes pour mettre en place un mécanisme de supervision pérenne en ce qui concerne le suivi et la mise en œuvre des résolutions de l'ICYSM;

Réaffirmant l'importance d'une coordination efficace des efforts des États membres, de l'ICYF-DC, et du Secrétariat général de l'OCI pour atteindre les objectifs de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse, ainsi que de la mise en œuvre des politiques conjointes et du Plan d'Action pour la Jeunesse dans l'intervalle entre les sessions successives de l'ICYSM ;

Prenant en considération les discussions et les opinions des experts qui se sont exprimés sur le sujet :

1. **SE FELICITE** du rôle joué par le Conseil Ministériel Permanent de la Jeunesse et du Sport (CMPJS) dans le suivi de la mise en œuvre des résolutions de l'ICYSM.
2. **SE FELICITE** du rôle important joué par le ministère de la jeunesse et des sports de la République de Turquie en tant que Président du CMPJS, et du rapport de S.E. Dr. Osman Askin Bak, Ministre de la jeunesse et des sports de la République de Turquie depuis sa prise en charge des responsabilités mentionnées.
3. **DECIDE** d'élargir la composition du conseil ministériel permanent de la jeunesse pour inclure :
 - a- La Troïka de la conférence islamique des ministres de la jeunesse et des sports,
 - b- L'Etat de Palestine,
 - c- 3 membres représentant les 3 groupes régionaux de l'OCI, pour une seule session et ce jusqu'à la tenue de la conférence ministérielle suivante.

Le Secrétariat général de l'OCI et, le FJCI-DC et la FSSI participeront aux réunions du Conseil.

4. **LES TROIS GROUPES REGIONAUX** informent le Secrétariat général que les pays choisis sont : l'Irak pour le groupe arabe ; l'Iran pour le groupe asiatique et le Sénégal pour le groupe africain.
5. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI de coordonner avec les Etats membres ainsi qu'avec les institutions et organes compétents de l'OCI, en vue du suivi de la mise en œuvre des résolutions de l'ICYSM.

RESOLUTION N° 4/4-ICYSM (Y)
SUR
LE PLAN D'ACTION CONJOINT POUR LA JEUNESSE

La 4ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Ayant examiné le rapport d'étape circonstancié sur la mise en œuvre du Plan d'action conjoint pour la jeunesse pour la phase 2017-2018 soumis par le Président du FJCI-DC;

Conformément aux dispositions de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse, relatives à la coopération entre les jeunes et au renforcement de la solidarité entre les États membres ;

Tenant compte des discussions et des opinions d'experts qui se sont exprimés lors des discussions portant sur la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse lors de la réunion du Groupe Intergouvernemental d'Experts, tenue au Secrétariat général de l'OCI à Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, les 08-09 Janvier 2018, et du document final de l'atelier organisé par le FJCI-DC en coopération avec l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO) et l'Organisation internationale des Nations Unies pour les migrations (UNIOM) le 27 octobre 2017, à l'occasion du séminaire sur le rôle des jeunes face aux défis de la migration (Rabat, Royaume du Maroc);

Remerciant le Président et le gouvernement de la République du Tatarstan (Fédération de Russie) d'avoir abrité le Forum annuel de l'entrepreneuriat des jeunes de l'OCI à Kazan et de leur soutien à la création de la Plateforme de startups pour les jeunes de l'OCI :

1. **PREND NOTE** du plan d'action conjoint pour la jeunesse (JYAP) à mettre en œuvre par les États membres pour la phase 2018-2020, qui comprend les programmes identifiés dans l'annexe V et donne mandat au Comité de pilotage pour étudier et approuver un plan d'action pertinent dans le délai de 3 mois à compter de l'adoption de la stratégie, et pour identifier le budget nécessaire pour la mise en œuvre des activités requises.
2. **PREND NOTE** avec satisfaction du rapport du Président du FJCI-DC sur la mise en œuvre du JYAP au cours de l'année 2017 ; félicite le FJCI -DC pour la mise en œuvre réussie des activités du JYAP durant l'année 2017, en collaboration avec le Secrétariat général de l'OCI, les États membres et les institutions compétentes de l'OCI, malgré les ressources financières insuffisantes qui sont nécessaires pour la mise en œuvre du JYAP.
3. **SE FELICITE** de la généreuse contribution de la République de Turquie, de la République d'Azerbaïdjan, de la Malaisie, de la République islamique d'Iran et du Royaume du Maroc au budget de coordination du JYAP pour 2017, tout en exhortant vivement les autres États membres à apporter à leur tour des contributions financières au JYAP.
4. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI de coordonner avec le président du FJCI-DC, ainsi qu'avec les autres institutions et organes compétents pertinents de l'OCI pour le suivi et la mise en œuvre de cette résolution.

RESOLUTION N° 5/4-ICYSM (Y)
SUR
LE RAPPORT RELATIF A
"LA SITUATION DE LA JEUNESSE DANS LES ETATS MEMBRES DE L'OCI"

La 4ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Saluant les efforts déployés par le FJCI-DC et le SESRIC pour préparer, conformément à la décision de la 3ème ICYSM, le premier Rapport sur la situation de la jeunesse dans les Etats membres de l'OCI, qui a été rendu public pendant la Conférence internationale de haut niveau sur la Jeunesse musulmane, à Istanbul, le 26 septembre 2017;

Considérant la nécessité de poursuivre la recherche sur les politiques de jeunesse basées sur le savoir ;

Aspirant à identifier et appliquer les meilleures pratiques internationales pertinentes ;

Tenant compte des discussions sur le sujet lors de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts sur la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse, tenue au siège du Secrétariat général de l'OCI à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite, les 8-9 janvier 2018 :

1. **ACCUEILLE** favorablement la publication du rapport biennal sur la "situation de la jeunesse dans les Etats membres de l'OCI", comprenant une analyse des données statistiques sur la jeunesse dans les Etats membres de l'OCI, et des données sur les politiques de jeunesse et les meilleures pratiques dans ce domaine dans les États membres.
2. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI, en coordination avec le FJCI-DC, le SESRIC, les autres institutions compétentes de l'OCI et les centres nationaux de recherche de veiller au suivi des modalités de préparation et de publication du rapport sur la situation de la jeunesse dans les Etats membres de l'OCI.
3. **INVITE** instamment les États membres à répondre au questionnaire qui sera diffusé pendant le processus de rédaction des prochaines éditions du rapport, afin de garantir un traitement rigoureux des données.

RESOLUTION N° 6/4-ICYSM (Y)
SUR
LE FORUM DE JEUNESSE DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE
POUR LE DIALOGUE ET LA COOPERATION (FJCI-DC)

La 4ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Exprimant sa profonde gratitude à S.E. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie, pour son leadership dans la défense de la cause de la jeunesse musulmane et son soutien personnel aux initiatives pertinentes, y compris les programmes novateurs et les activités du FJCI -DC visant à booster le développement global et l'épanouissement de la jeunesse de l'Oummah ;

Exprimant également sa profonde gratitude à S.E. Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, pour son soutien au FJCI -DC et à ses initiatives depuis la création du Forum lors de son Assemblée générale constitutive tenue en 2004 à Bakou ;

Félicitant S.E. Dr Yousef A. Al-Othaimen, Secrétaire général de l'OCI, pour son précieux soutien qui a grandement contribué au succès des activités du FJCI -DC ;

Félicitant également le FJCI-DC d'avoir mené avec succès ses multiples activités et programmes visant à promouvoir le développement global de la jeunesse musulmane ;

Rappelant les résolutions adoptées par la Conférence Islamique au Sommet, le CMAE de l'OCI ainsi que les précédentes résolutions pertinentes de l'ICYSM qui reconnaissent le mandat du FJCI -DC en tant, entre autres, qu'institution représentative de la jeunesse de l'OCI, et sa vocation à être l'un des partenaires majeurs du Secrétariat Général de l'OCI vis-à-vis de la mise en œuvre du Programme d'action décennal de l'OCI dans le domaine des activités liées à la jeunesse;

Rappelant les discussions de la session spéciale de brainstorming au niveau ministériel sur le thème "Jeunesse, Paix et Développement dans un Monde de Solidarité", tenue lors de la 44ème session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) le 11 juillet 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire ;

Soulignant l'importance de donner aux jeunes des États membres de l'OCI des canaux leur permettant d'interagir avec les décideurs sur les questions qui les interpellent ;

Conformément aux dispositions de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse qui identifie le rôle du FJCI -DC en tant que partie prenante majeure dans le suivi de la mise en œuvre des résolutions relatives à la jeunesse adoptées par l'ICYSM et autres Réunions et Conférences pertinentes de l'OCI ;

Tenant compte des discussions et des opinions exprimées à ce sujet lors de la réunion des hauts fonctionnaires :

- 1. FELICITE** le FJCI-DC pour ses activités cohérentes, efficaces et méritoires pour le développement des capacités des jeunes des Etats membres de l'OCI et des minorités musulmanes dans les domaines intellectuel, culturel et social; et souligne l'importance du Programme international de jeunesse de l'OCI, du Programme de simulations académiques internationales de l'OCI, de la

plateforme des startups des États membres de l'OCI, du camp interculturel annuel de l'ICYF-DC, du Forum des futurs penseurs musulmans et du Forum de solidarité des jeunes de l'OCI en Afrique; et apprécie la réunion sur le *Modèle OCI pour le Tourisme*, conjointement organisée par l'ICYF-DC, le MOIC du Bangladesh et le Ministère bangladais de la Jeunesse et des Sports, le 3 février 2018 à Dhaka, République Populaire du Bangladesh, en marge de la 10ème Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (ICTM).

2. **DEMANDE** au FJCI-DC, en sa qualité d'institution affiliée à l'OCI pour les questions de jeunesse, de mener ses activités en coordination avec le Secrétariat Général de l'OCI et avec les États membres de l'OCI pour le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et du Plan d'Action pour la Jeunesse après leur adoption.
3. **INVITE** instamment les États membres à coordonner activement leurs efforts pour mettre en œuvre les résolutions de la Conférence, avec le Secrétariat général de l'OCI et le FJCI-DC ;
4. **INVITE** tous les États membres, qui le souhaitent, à signer des mémorandums d'accord bilatéraux avec le FJCI-DC en vue de coordonner et de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et du Plan d'Action conjoint pour la Jeunesse, tout en présentant leurs propositions concernant l'ouverture de Centres Régionaux du FJCI -DC à travers le globe.
5. **SOULIGNE** l'importance de faire parvenir les points de vue des jeunes aux décideurs des États membres de l'OCI au plus haut niveau et demande dans ce contexte au Secrétariat général de l'OCI et au FJCI -DC d'assurer la liaison avec le pays-hôte du 14ème Sommet islamique pour organiser une Session spéciale du Sommet sur la jeunesse dans le cadre dudit Sommet et sur la base des candidatures des États membres.
6. **APPELLE** le Secrétariat général de l'OCI et le FJCI-DC à coordonner le programme d'action émanant de cette résolution, à coopérer avec la FSSI en tant que partenaire clé pour la mise en œuvre des activités de l'ICYSM et à consulter les autres institutions de l'OCI exerçant dans le domaine de la jeunesse en vue de rationaliser leurs programmes liés à la jeunesse et les résolutions relatives aux jeunes issues des réunions sectorielles de l'OCI pour le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et du JYAP après adoption.
7. **FELICITE** le FJCI-DC pour avoir organisé avec succès la 1ère Célébration du 3 septembre en tant que Journée de la Jeunesse de l'OCI, telle que proposée par S.E. Dr Yousef Al Othaimen, Secrétaire général de l'OCI, y compris l'organisation de la Conférence internationale de haut niveau de la journée de la jeunesse de l'OCI à Istanbul, le 26 septembre 2017; et appelle les États membres et les institutions compétentes de l'OCI à coopérer activement avec le FJCI-DC en vue de garantir le succès des commémorations annuelles de la Journée de la jeunesse de l'OCI.

8. **SE FELICITE** de l'importante contribution apportée par la République de Turquie en abritant le siège du FJCI -DC à Istanbul, et par la République d'Azerbaïdjan pour l'accueil sur son sol du Centre régional eurasien à Bakou.
9. **APPRECIÉ** les activités de la Confédération mondiale des ethno-sports ; invite les Etats membres à inciter leurs organes compétents à participer aux activités de la confédération et se félicite de la coopération étroite entre FJC-DC et la confédération pour renforcer l'amitié et la solidarité entre les jeunes de l'OCI en organisant des programmes d'activités pertinents pour les jeunes.
10. **DEMANDE** au FJCI-DC de prendre les mesures nécessaires pour renforcer le rôle du centre régional eurasien (Bakou) et de garantir une représentation active des États membres concernés dans ses opérations pour l'élection de son conseil indépendant à élire en même temps que son président parmi les organisations membres du FJCI-DC dans la région lors des prochaines assemblées générales du FJCI-DC
11. **DEMANDE** au Comité de pilotage de mener une étude sur le changement du statut du FJCI-DC d'institution affiliée en institution spécialisée, en tenant compte du fait que l'adhésion au FJCI-DC doit être approuvée par les Etats membres, et de soumettre les résultats de cette étude à l'ICYSM pour suite appropriée en prélude à sa présentation au CMAE.
12. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI de coordonner avec les Etats membres ainsi que les autres institutions et organes compétents de l'OCI pour le suivi et la mise en œuvre de cette résolution.

RESOLUTION N° 7/4-ICYSM (Y)
SUR
LE PROGRAMME INTERNATIONAL DE LA CAPITALE
DE LA JEUNESSE DE L'OCI

La 4ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Ayant examiné le rapport du Chef du Secrétariat du FJCI -DC sur la mise en œuvre de la deuxième édition du Programme de la Capitale de la jeunesse de l'OCI qui s'est déroulée en 2017 simultanément à Chiraz (République Islamique d'Iran), Putrajaya (Malaisie) et Fès (Royaume du Maroc);

Reconnaissant que le Programme international de la «Capitale de la jeunesse de l'OCI» a contribué de manière significative à la sensibilisation à l'identité islamique commune et à l'impératif de solidarité entre les jeunes musulmans ;

Rappelant la résolution 8/42-C de l'OCI et les autres résolutions ultérieures du CMAE sur la question :

1. **SOULIGNE** l'importance de la capitale de la jeunesse de l'OCI en tant que programme crucial de coopération internationale visant à renforcer la solidarité et le partenariat entre les jeunes des États membres ; à accroître la visibilité de la jeunesse dans la vie de la société ; à faciliter le développement des jeunes talents et à encourager la créativité au sein de la jeunesse musulmane.
2. **FELICITE** le FJCI-DC, pour le développement réussi du concept et la mise en œuvre du Programme durant la phase 2016-2018.
3. **EXPRIME** sa gratitude aux hôtes de la 2^{ème} édition du Programme International de la capitale de la jeunesse de l'OCI, à savoir les ministères de la Jeunesse et des Sports de la Malaisie, de la République Islamique d'Iran et du Royaume du Maroc, les municipalités de Fès et de Putrajaya ainsi que de la Province de Fars pour son partenariat exemplaire et son hospitalité, contribuant ainsi au succès de la première édition du Programme International de la Capitale de la Jeunesse de l'OCI organisé par Istanbul en 2016.
4. **SE FELICITE** de la décision du comité de sélection du Programme de choisir la ville d'Al-Qods Al-Sharif comme Capitale de la Jeunesse de l'OCI pour 2018; rend hommage à Son Excellence Mahmoud Abbas, Président de l'État de Palestine, pour son Haut Patronage du programme « Al Qods capitale de la jeunesse de l'OCI pour 2018»; et félicite le Conseil supérieur de la jeunesse et des sports de Palestine et le FJCI-DC pour le lancement officiel réussi du Programme le 6 février 2018, à Ramallah, dans l'État de Palestine.
5. **SE FELICITE** de la création du Conseil de Patronage d'Al-Qods, capitale de la jeunesse de l'OCI en 2018, sous la présidence honorifique de Son Excellence Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie, en sa qualité de Président en exercice de la Conférence du Sommet de l'OCI; **se félicite** des décisions de la première réunion de haut niveau du Conseil, tenue à Ramallah le 6 février 2018, qui a fait preuve d'un leadership

exemplaire en apportant une contribution financière et en nature conséquente au succès du programme, en particulier **dans l'attente de la réalisation** d'activités pratiques telles que le lancement du Conseil national de la jeunesse palestinienne en tant qu'activité liée au programme « Al-Qods, capitale de la jeunesse de l'OCI » pour 2018 ; au Camp de jeunesse d'Al-Qods (Turquie), au Programme de renforcement des capacités pour les jeunes journalistes et les médias sociaux (Jordanie), à la Conférence internationale sur le modèle palestinien de coexistence religieuse et la symbolique d'Al Qods pour les religions abrahamiques (Qatar), à la 6ème conférence internationale modèle de l'OCI consacrée à la cause de la Palestine et d'Al-Qods, et aux visages humains de l'exposition d'Al-Qods (Pakistan), activités que les pays concernés se sont engagés à réaliser en tant que membres du Conseil; **remercie** le Ministère de la jeunesse et des sports de l'Azerbaïdjan pour avoir organisé l'exposition photographique "Visages humains d'Al-Qods"; et le Ministère de la Jeunesse et des Sports de Turquie pour le lancement du projet "Découvrir notre civilisation: Al-Qods" qui implique des visites à Al-Qods par des jeunes et l'éducation des jeunes par la sensibilisation accrue sur Al-Qods et demande aux États membres de soutenir et d'assurer la participation active de leurs gouvernements respectifs et des représentants de la jeunesse au programme en question, qui joue un rôle important dans la sauvegarde de l'identité islamique d'Al-Qods Al-Sharif et contribue à la recherche d'une solution juste à la cause palestinienne.

6. **DEMANDE** aux États membres de l'OCI de s'engager activement à accueillir les futures éditions du Programme et de fournir au Secrétariat général la liste de leurs villes nominées pour l'édition 2019 de la « Capitale de la Jeunesse de l'OCI » afin d'assurer une participation plus large des États membres à ce programme.
7. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI de coordonner avec les États membres ainsi que les autres institutions et organes compétents de l'OCI pour le suivi et la mise en œuvre de cette résolution et se félicite du rôle du FJCI -DC à cet égard.

RESOLUTION N° 8/4-ICYSM (Y)
SUR
LE WAQF DE LA JEUNESSE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'OCI

La 4ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Consciente du rôle crucial qu'un mécanisme de financement pérenne peut jouer dans le succès des activités conjointes de la jeunesse (y compris dans le cadre du JYAP) et dans le développement de la jeunesse dans les États membres de l'OCI ;

Rappelant la résolution pertinente du CMAE de l'OCI 8/41-C ;

Appréciant les initiatives pertinentes à cet égard de la BID et de la CICIA ;

Notant avec satisfaction les études entreprises par le FJCI-DC à cette fin ;

Prenant en considération les discussions et les opinions exprimées sur le sujet :

1. **MANDATE** le Secrétariat général de l'OCI en coordination avec les institutions compétentes de l'OCI en vue d'étudier les meilleures pratiques dans ce domaine et de présenter le projet de Concept et de Statut du Waqf de la jeunesse dans les Etats membres de l'OCI par l'intermédiaire du Secrétariat général de l'OCI pour examen par le SCYA qui se tiendra en 2018.
2. **INVITE** la BID à fournir l'expertise, et l'assistance technique et financière nécessaire au développement du concept de Waqf de la jeunesse.
3. **MANDATE** l'ICYSM pour approuver le concept du Waqf après examen et décision pertinents du SCYA et en saisir le CMAE pour adoption.
4. **DEMANDE** au secrétariat général de mettre en œuvre les démarches nécessaires en vue de la création du Waqf et de prendre la décision nécessaire conformément à la résolution du CMAE.
5. **DEMANDE** au Secrétaire général de l'OCI d'assurer la coordination avec les Etats membres et avec les initiatives similaires en vue de les intégrer dans le cadre de la mise en place d'un Waqf pour la Jeunesse robuste et fonctionnel au profit de tous les Etats membres.

RESOLUTION N° 9/4-ICYSM (Y)
SUR
L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET LES
DATE ET LIEU DE LA 5EME SESSION DE L'ICYSM

La 4ème session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports, tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, du 1 au 3 Chaabane 1439 H(17-19 avril 2018) ;

Consciente de la nécessité d'améliorer sensiblement la cohérence et la coordination dans le processus de prise de décision lors des sessions de l'ICYSM ;

Soulignant la nécessité d'une tenue efficace, régulière, ininterrompue et cohérente des sessions de l'ICYSM pour assurer la continuité et la cohérence des politiques conjointes dans le domaine de la jeunesse ;

Rappelant le protocole d'accord signé par les institutions de l'OCI actives dans le domaine de la jeunesse et en particulier les articles 7, 8 et 9 du chapitre III ;

Partant des exigences pertinentes de la Stratégie de l'OCI pour la Jeunesse et de la stratégie de l'OCI pour les Sports ;

Remerciant les gouvernements du Royaume d'Arabie saoudite, de la Libye et de la République d'Indonésie pour leur offre aimable d'accueillir les prochaines sessions de l'ICYSM ;

Prenant en considération les discussions et les opinions exprimées sur le sujet :

1. **DECIDE** de tenir les sessions de l'ICYSM à intervalles réguliers, au minimum une fois tous les deux ans (en donnant la priorité à la rotation régionale dans l'accueil) et de jouer le rôle d'organe de prise de décision entre les Etats membres de l'OCI dans les domaines de la jeunesse et des sports mais sans se limiter aux questions telles que l'examen et la prise de décisions sur :
 - 1.1 Les modalités de mise en œuvre des Stratégies de l'OCI pour la Jeunesse et le Sport ;
 - 1.2 Le plan d'action conjoint pour la jeunesse ;
 - 1.3 Les rapports des Conseils ministériels permanents de l'ICYSM sur la jeunesse et les sports et le rapport annuel du SCYA ;
 - 1.4 Le rapport du Secrétaire général y compris les rapports du Président de l'ICYF-DC et du Secrétaire général de la FSSI ;
2. **CONFIE** aux mécanismes suivants la mise en œuvre des résolutions de l'ICYSM et la préparation de l'ordre du jour de la prochaine Conférence :
 - 2.1 Le Conseil ministériel permanent de la jeunesse de l'ICYSM - en tant qu'organe chargé d'examiner la mise en œuvre des résolutions de l'ICYSM validées par le CMAE de l'OCI sur les questions relatives à la jeunesse entre les sessions;
 - 2.2 Le Conseil ministériel permanent de l'ICYSM pour les sports - en tant qu'organe responsable de l'examen de la mise en œuvre des résolutions de l'ICYSM dument validées par le CMAE de l'OCI pour les questions liées au sport entre les sessions ;
 - 2.3 Le Comité de pilotage des affaires de la jeunesse (SCYA) - réunion d'experts des autorités compétentes des États membres chargés de fournir l'expertise et la consultation nécessaires pour la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCI pour la

- Jeunesse, des résolutions de l'ICYSM et ce dans le cadre du mandat approuvé par l'ICYSM;
- 2.4 Mandate le Secrétariat général pour coordonner avec les Etats membres et les institutions compétentes de l'OCI y compris le FJCI-DC et la FSSI en vue d'assurer le suivi de la mise en œuvre des résolutions de l'ICYSM ;
 - 2.5 Le comité mixte permanent pour les affaires de la jeunesse - principal organe de consultation entre les institutions compétentes de l'OCI sur les questions relatives à la jeunesse.
3. **MANDATE** la Fédération Sportive de la Solidarité Islamique, en tant qu'une des institutions principales de l'ICYSM pour les questions liées au sport, et le Forum de Jeunesse de la Conférence Islamique pour le Dialogue et la Coopération en tant qu'institution principale de l'ICYSM pour les questions liées à la jeunesse, en vue de prendre les mesures nécessaires pour l'organisation des prochaines Conférences Islamiques des Ministres de la Jeunesse et du Sport, en partenariat avec le pays hôte et en coordination avec le Secrétariat Général de l'OCI.
 4. **DEMANDE** au FJCI- DC et à la FSSI de coopérer étroitement avec le Secrétariat Général de l'OCI et le Pays Hôte sur l'organisation de la 5ème ICYSM.
 5. **DECIDE** de tenir la 5ème session de l'ICYSM au Royaume d'Arabie Saoudite en mai 2020.
 6. **DEMANDE** au Secrétariat général de l'OCI de coordonner avec le FJCI-DC, la FSSI, ainsi qu'avec les autres institutions et organes concernés de l'OCI pour le suivi et la mise en œuvre de cette résolution.
